



Mairie de BARBAZAN

Grand Rue Saint-Michel - 31510 BARBAZAN

T.05.61.88.30.06 - Mel: accueil@mairie-barbazan.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Madame **Géraldine DUTHEIL**

Profession: Responsable de l'association Les Idées sont dans la Grange

Domicilié(e) : 8, Avenue du Lac BARBAZAN (Haute-Garonne FRANCE)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 2ème catégorie à Parc des Thermes de Barbazan.

Du 29 septembre 2023 à 09 heures 00

Au 01 octobre 2023 à 02 heures 00

Pour le motif Festival du Climat

Veillez agréer, Madame le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 12 septembre 2023

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire BARBAZAN

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - Madame **Géraldine DUTHEIL** 8, Avenue du Lac BARBAZAN (Haute-Garonne FRANCE) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 2ème catégorie.

Du 29 septembre 2023 à 09 heures 00

Au 01 octobre 2023 à 02 heures 00

Pour le motif Festival du Climat à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à BARBAZAN, le 12 septembre 2023

Le Maire

